

Commune de Choudag

1^{er} Décembre 2011

Compte rendu de réunion
du conseil municipal.

ouverture de la séance à 19^h45 par madame le maire
Carole BRANCHEREAU

Etaient présents :

Le maire : M^{me} Carole BRANCHEREAU

Le 1^{er} adjoint : M^r Alain LANCEMENT

le 2^{eme} adjoint : M^r Hervé LE BIHAN

Les conseillers : Mesdames, Cécile AUDEBERT
Joëlle BONNEFOY, Marie-Christine WOZNIAK,
Messieurs, Louis-Patrick BARDON, Didier PERIOT,
André ROUSSEAU.

Abentes excusées : M^{me} Martine LIENARD qui
a donné procuration à M^{me} Joëlle BONNEFOY et
M^{me} Marie-Odile PIET

Invitée : M^{me} Jocelyne BOUREUX, secrétaire
de mairie

Secrétaire de séance : André ROUSSEAU.

Ordre du jour

- 1- Approbation du dernier procès verbal.
- 2- Compte rendu des décisions du Maire
- 3- Délibération "La grande vitesse pour L'Inde"
- 4- Révision des tarifs de la salle des fêtes
- 5- Vente du chemin des Midas
- 6- Mutation de Franck SABOUREAU et recrutement d'un nouvel agent
- 7- Questions diverses

1- Approbation du dernier procès verbal à l'unanimité

2- Décision du Maire :

Acceptation d'un devis concernant les travaux de tranché pour le remplacement d'un câble électrique défectueux pour un montant de 2657,41 TTC

3- Le projet de ligne à grande vitesse Paris - Orléans - Clermont - Lyon (POCL) présente un grand intérêt pour la desserte de notre territoire. Un raccordement de la LGV POCL à l'actuelle ligne POLT au sud de Vierzon permettrait une liaison rapide entre l'Indre, Clermont et Lyon, ce qui constitue un enjeu majeur pour les régions desservies. Une délibération pour ce projet a été votée à l'unanimité.

4- M^r Philippe CHAGNON nous informe par courrier son souhait d'acquérir une partie du chemin communal des Midas - l'ensemble du conseil municipal accepte de lui vendre ce terrain au prix de soixante euros avec les frais notariés à charge du nouveau propriétaire.

4- Les tarifs de location de la salle des Fêtes et la salle de réunion sont maintenus.

6- En date du 18 novembre 2011 un courrier informe Madame le maire de la mutation de Franck STABOUREAU au conseil général à partir du 1^{er} janvier 2012.

Le délai de départ étant court, une demande de quinze jours supplémentaires pour le doublage, avec un nouvel agent municipal a été demandé, et accepté par le conseil général -

une procédure de recrutement d'un nouvel agent pour une embauche au 2 Janvier 2012 a été lancée à Pôle Emploi et au centre de gestion de l'Indre le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 19 décembre

7) Divers :

- ACPG-CATM

La commune offre gratuitement la location de la salle des fêtes pour l'assemblée générale départementale du 17 Juin 2012.

- Arbre de Noël

un spectacle aura lieu le 17 décembre 2011 à 17^H,30 à la salle des Fêtes

les conseillés ont rendez vous vers 15^H pour l'installation de la salle, et la préparation du vin d'honneur

- Repas des aînés

Madame le maire sera absente, M^r Alain LANCEMENT 1^{er} adjoint représentera la commune.

- Délibération EDF

Actuellement les factures EDF sont mensuelles -

A partir du 1^{er} janvier 2012, EDF propose une facturation en deux fois - La première en début d'année équivalent au budget annuel et l'autre en fin d'année permettant de régulariser les éventuels écarts -

Proposition voté à l'unanimité -

Madame le maire est autorisé à signer la convention

- Compte rendu du site

WW, CHOUDEVY, FR.

Avant la réunion de conseil, une prise de photos de tous les conseillés a eu lieu pour figurer sur le site et madame le Maire nous a présenté le site de Choudevy sur ordinateur -

Un communiqué sera distribué pour informer les habitants de la commune de la création du site

- le montant estimatif des travaux de réhabilitation du logement locatif en face la mairie s'élève à 22 500 € HT
Cette estimation sommaire est donnée à titre indicatif avec les indications données par le maître de l'ouvrage avec une marge d'erreur d'environ 10% le taux de TVA devrait passer de 5,5% à 7% au 1^{er} janvier 2012.
Une délibération pour payer M^r HUGUET maître d'œuvre des travaux pour 10% de la somme est demandé - Vote à l'unanimité -
- Clôture de la séance à 21H30